
États financiers combinés du Conseil des Atikamekw d'Opitciwan

31 mars 2019

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
État combiné des résultats et du surplus accumulé	4
État combiné de la situation financière	5
État combiné de la variation de l'actif net	6
État combiné des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 21
Informations sectorielles	22 - 27

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres du
Conseil des Atikamekw d'Opitciwan

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers combinés du Conseil des Atikamekw d'Opitciwan (le « Conseil »), qui comprennent l'état combiné de la situation financière au 31 mars 2019, et les états combinés des résultats et du surplus accumulé, de la variation de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires et les informations sectorielles, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers combinés »).

À notre avis, les états financiers combinés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de son actif net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers combinés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Conseil conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers combinés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations

Nous attirons l'attention sur le fait que le Conseil des Atikamekw d'Opitciwan inclut dans ses états financiers combinés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations, établies conformément aux exigences de Services aux Autochtones Canada et présentées à l'annexe 1, portent sur l'établissement du surplus de financement de l'exercice. De plus, le Conseil des Atikamekw d'Opitciwan n'a pas présenté de budget dans ses états financiers. Le budget est plutôt présenté dans l'information sectorielle à l'annexe 1.

Responsabilit  s de la direction et des responsables de la gouvernance    l'  gard des   tats financiers combin  s

La direction est responsable de la pr  paration et de la pr  sentation fid  le des   tats financiers combin  s conform  ment aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contr  le interne qu'elle consid  re comme n  cessaire pour permettre la pr  paration d'  tats financiers combin  s exempts d'anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la pr  paration des   tats financiers combin  s, c'est    la direction qu'il incombe d'  valuer la capacit   du Conseil    poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas   ch  ant, les questions relatives    la continuit   de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuit   d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Conseil ou de cesser son activit   ou si aucune autre solution r  aliste ne s'offre    elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financi  re du Conseil.

Responsabilit  s de l'auditeur    l'  gard de l'audit des   tats financiers combin  s

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les   tats financiers combin  s pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, et de d  livrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond    un niveau   lev   d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit r  alis   conform  ment aux NAGR du Canada permettra toujours de d  tecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent r  sulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont consid  r  es comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre    ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les d  cisions   conomiques que les utilisateurs des   tats financiers combin  s prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit r  alis   conform  ment aux NAGR du Canada, nous exer  ons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et   valuons les risques que les   tats financiers combin  s comportent des anomalies significatives, que celles-ci r  sultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en   uvre des proc  dures d'audit en r  ponse    ces risques, et r  unissons des   l  ments probants suffisants et appropri  s pour fonder notre opinion. Le risque de non-d  tection d'une anomalie significative r  sultant d'une fraude est plus   lev   que celui d'une anomalie significative r  sultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses d  clarations ou le contournement du contr  le interne;
- Nous acqu  rons une compr  hension des   l  ments du contr  le interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des proc  dures d'audit appropri  es aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacit   du contr  le interne du Conseil;
- Nous appr  cions le caract  re appropri   des m  thodes comptables retenues et le caract  re raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de m  me que des informations y aff  rentes fournies par cette derni  re;
- Nous tirons une conclusion quant au caract  re appropri   de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuit   d'exploitation et, selon les   l  ments probants obtenus, quant    l'existence ou non d'une incertitude significative li  e    des   v  nements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacit   du Conseil    poursuivre son exploitation. Si nous concluons    l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les   tats financiers combin  s au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas ad  quates, d'exprimer une opinion modifi  e. Nos conclusions s'appuient sur les   l  ments probants obtenus jusqu'   la date de notre rapport. Des   v  nements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Conseil    cesser son exploitation;

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du Conseil pour exprimer une opinion sur les états financiers combinés du Conseil. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre mission d'audit;

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l.¹

Le 22 juillet 2019

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A114530

Conseil des Atikamekw d'Opitciwan
État combiné des résultats et du surplus accumulé
 Exercice terminé le 31 mars 2019

		2019	2018
	Notes	\$	\$
Revenus	17	55 407 002	57 478 465
Dépenses	18	51 328 359	48 442 182
Surplus de l'exercice		4 078 643	9 036 283
Surplus accumulé au début déjà établi		60 008 493	51 062 392
Corrections aux exercices antérieurs	2	79 237	(90 182)
Surplus accumulé au début redressé		60 087 730	50 972 210
Surplus accumulé à la fin		64 166 373	60 008 493

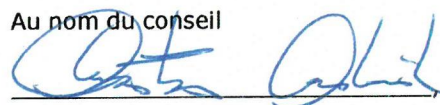
Les notes complémentaires et les informations sectorielles font partie intégrante des états financiers combinés.

Conseil des Atikamekw d'Opitciwan
État combiné de la situation financière
31 mars 2019

	Notes	2019 \$	2018 \$
Actifs financiers			
Encaisse		6 601 192	824 752
Débiteurs	4	7 816 460	13 915 571
Financement à recevoir		192 530	579 233
Participations dans des entreprises commerciales	5	12 165 105	11 514 264
Créances à long terme	6	504 046	591 376
		27 279 333	27 425 196
Encaisses et placements assujettis à des restrictions	7	1 284 212	1 128 356
		28 563 545	28 553 552
Passifs			
À court terme			
Créditeurs et charges à payer	9	6 303 687	7 373 351
Revenus reportés	10	1 984 048	2 969 193
Fonds non utilisés - S.A.C.	11	1 379 588	748 149
Dette à long terme	12	14 443 260	15 005 004
		24 110 583	26 095 697
Actif net		4 452 962	2 457 855
Éventualité	16		
Actifs non financiers			
Immobilisations corporelles - Fonds d'exploitation	13	50 485 686	48 372 128
Immobilisations corporelles - Fonds d'Habitation	13	9 227 725	8 961 460
Charges payées d'avance		-	217 050
		59 713 411	57 550 638
Surplus accumulé		64 166 373	60 008 493

Les notes complémentaires et les informations sectorielles font partie intégrante des états financiers combinés.

Au nom du conseil

 chef

Conseil des Atikamekw d'Opitciwan
État combiné de la variation de l'actif net
 Exercice terminé le 31 mars 2019

	Note	2019 \$	2018 \$
Surplus de fonctionnement		4 078 643	9 036 283
Variation des immobilisations corporelles :			
Acquisitions d'immobilisations corporelles		(5 236 648)	(6 383 341)
Amortissement des immobilisations corporelles		2 856 825	2 758 386
		(2 379 823)	(3 624 955)
Variation des charges payées d'avance		217 050	(217 050)
Variation de l'actif net		1 915 870	5 194 278
Actif net (dette nette) au début déjà établi(e)		2 457 855	(2 646 241)
Corrections aux exercices antérieurs	2	79 237	(90 182)
Actif net (dette nette) au début redressé(e)		2 537 092	(2 736 423)
Actif net à la fin		4 452 962	2 457 855

Les notes complémentaires et les informations sectorielles font partie intégrante des états financiers combinés.

Conseil des Atikamekw d'Opitciwan
État combiné des flux de trésorerie
Exercice terminé le 31 mars 2019

	Note	2019 \$	2018 \$
Activités de fonctionnement			
Surplus		4 078 643	9 036 283
Éléments sans effet sur la trésorerie :			
Amortissement des immobilisations corporelles		2 856 825	2 758 386
Affectation à la réserve des biens mobiliers		-	(107 123)
Quote-part dans les résultats des entreprises commerciales		(650 841)	(1 376 528)
Corrections aux exercices antérieurs		79 237	(90 182)
		<u>6 363 864</u>	<u>10 220 836</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation	14	4 892 791	(1 813 020)
		<u>11 256 655</u>	<u>8 407 816</u>
Activités d'investissement			
Distribution d'une participation dans une entreprise commerciale		-	200 000
Encaissement de créances à long terme		87 330	81 941
Émission de créances à long terme		-	(25 000)
Variation des encaisses et des placements assujettis à des restrictions		(155 856)	(255 930)
Acquisitions d'immobilisations corporelles		<u>(5 236 648)</u>	<u>(6 383 341)</u>
		<u>(5 305 174)</u>	<u>(6 382 330)</u>
Activités de financement			
Produit de la dette à long terme		1 710 761	486 055
Remboursement de la dette à long terme		<u>(1 885 802)</u>	<u>(1 816 051)</u>
		<u>(175 041)</u>	<u>(1 329 996)</u>
Augmentation nette de la trésorerie		5 776 440	695 490
Encaisse au début		824 752	129 262
Encaisse à la fin		<u>6 601 192</u>	<u>824 752</u>

Les notes complémentaires et les informations sectorielles font partie intégrante des états financiers combinés.

Des renseignements complémentaires sont présentés à la note 14.

1. Statuts et nature des activités

Le Conseil des Atikamekw d'Opitciwan est un organisme constitué en vertu de la *Loi sur les Indiens* qui rend des services municipaux, sociaux, éducatifs et autres aux membres de la communauté d'Opitciwan, le tout conformément à divers protocoles d'ententes convenus entre le Conseil et les divers intervenants.

2. Corrections aux exercices antérieurs

Les redressements sont en lien avec l'analyse des états financiers combinés des années antérieures des différents bailleurs de fonds. Les redressements totalisent un montant de 79 237 \$ (90 182 \$ en 2018). Le solde est applicable aux exercices antérieurs au 31 mars 2019 et le surplus accumulé à cette date a été corrigé en conséquence.

3. Méthodes comptables

Ces états financiers combinés ont été préparés par la direction du Conseil selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public, compte tenu des exigences particulières de Services aux Autochtones Canada en tenant compte des méthodes comptables suivantes :

Adoption de normes comptables nouvelles

Le Conseil a adopté le chapitre SP2200, « Information relative aux apparentés » pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Ce chapitre définit ce qu'on entend par un apparenté et établit les informations à fournir relativement aux opérations entre apparentés. L'adoption de ce chapitre n'a eu aucune incidence sur les montants comptabilisés ou sur les informations à fournir dans les états financiers combinés du Conseil au cours de la période considérée.

Le Conseil a adopté le chapitre SP3210, « Actifs » pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Ce chapitre a pour objet de fournir des indications sur l'application de la définition des actifs énoncée dans le chapitre SP1000, « Fondements conceptuels des états financiers », et d'établir des normes générales d'informations à fournir à leur sujet. L'adoption de ce chapitre n'a eu aucune incidence sur les montants comptabilisés ou sur les informations à fournir dans les états financiers combinés du Conseil au cours de la période considérée.

Le Conseil a adopté le chapitre SP3320, « Actifs éventuels » pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Ce chapitre définit et établit des normes relatives aux informations à fournir pour des catégories précises d'actifs éventuels. L'adoption de ce chapitre n'a eu aucune incidence sur les montants comptabilisés ou sur les informations à fournir dans les états financiers combinés du Conseil au cours de la période considérée.

Le Conseil a adopté le chapitre SP3380, « Droits contractuels » pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Ce chapitre définit et établit des normes relatives aux informations à fournir sur les droits contractuels. L'adoption de ce chapitre n'a eu aucune incidence sur les montants comptabilisés ou sur les informations à fournir dans les états financiers combinés du Conseil au cours de la période considérée.

Le Conseil a adopté le chapitre SP3420, « Opérations interentités » pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Ce chapitre établit des normes de comptabilisation et d'information applicables aux opérations conclues entre des entités du secteur public qui sont comprises dans le périmètre comptable d'un gouvernement, tant du point de vue du prestataire que de celui du bénéficiaire. L'adoption de ce chapitre n'a eu aucune incidence sur les montants comptabilisés ou sur les informations à fournir dans les états financiers combinés du Conseil au cours de la période considérée.

3. Méthodes comptables (suite)

Entité comptable

L'entité comptable des Premières Nations, Conseil des Atikamekw d'Opitciwan, comprend le gouvernement de cette Première Nation et toutes les entités qui sont sous le contrôle de cette dernière.

Périmètre de consolidation

Toutes les entités soumises au contrôle du Conseil sont consolidées une à une, à l'exception des entreprises commerciales qui correspondent à la définition d'entreprise publique.

Les états financiers combinés comprennent les états financiers du Fonds de fonctionnement - Fonds d'exploitation et du Fonds d'habitation.

Les entreprises commerciales qui correspondent à la définition d'entreprise publique sont incluses dans les états financiers combinés en vertu de la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation. Seuls le résultat net de l'entreprise, la participation du Conseil dans l'entreprise publique et les autres variations des capitaux propres sont comptabilisés. Aucun rajustement n'est effectué pour les méthodes comptables de l'entreprise qui sont différentes de celles du Conseil.

Voici les organisations visées par la méthode modifiée de comptabilisation à la valeur de consolidation :

- Société en commandite Scierie Opitciwan;
- Société en commandite Services Forestiers Opitciwan;
- Société en commandite Épicerie Opitciwonok;
- Développement Économique Opitciwan Inc.;
- Société en commandite Station Services Opitciwan;
- Société en commandite Opitciwan Télécom.

3. Méthodes comptables (suite)

Constatation des revenus

Les revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel ont lieu les opérations ou les faits qui en découlent. Tous les revenus sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, sauf si les montants comptabilisés ne peuvent être déterminés avec un degré de certitude raisonnable ou s'il est à peu près impossible de les estimer.

Les subventions en provenance des gouvernements sont constatées et comptabilisées aux revenus dans l'année financière au cours de laquelle elles sont autorisées par le cédant et que les critères d'admissibilité ont été respectés par le Conseil, sauf, dans la mesure où, les stipulations de l'accord créent une obligation répondant à la définition d'un passif. Le Conseil comptabilise alors un revenu reporté qui est amorti au fur et à mesure que les stipulations sont rencontrées.

Les contributions provenant d'autres sources sont reportées quand on impose des restrictions à leur utilisation par le contributeur, et sont considérées comme des revenus lorsqu'elles sont utilisées aux fins prévues.

Les revenus liés aux droits ou aux services obtenus à l'avance (soit avant que ces droits aient été perçus ou que ces services aient été reçus) sont reportés et constatés une fois les droits perçus ou les services reçus.

Les produits tirés d'un immeuble locatif sont constatés lorsqu'un locataire commence à occuper cet immeuble et que le loyer doit être payé et que l'état définitif du coût des immobilisations a été approuvé par la S.C.H.L. Le Conseil conserve tous les avantages et risques inhérents à la propriété de ses immeubles locatifs et, par conséquent, comptabilise les baux qu'il conclut avec ses locataires à titre de contrats de location-exploitation. Les produits de la location comprennent le loyer et le recouvrement de produits divers.

Les revenus de placements sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les intérêts créditeurs sont comptabilisés à mesure qu'ils sont gagnés.

Prêts aux individus

Les prêts sont comptabilisés au coût, augmenté des intérêts et provisionnés ou réduits en cas de perte de valeur permanente.

Placements

Les placements temporaires sont évalués au moindre du coût et du cours du marché. Les placements à long terme sont évalués au coût et réduits en cas de perte de valeur permanente.

Réserve de remplacement et des biens mobiliers

La réserve de remplacement et la réserve des biens mobiliers représentent les fonds disponibles pour le remplacement d'immobilisations. Étant donné que les dépenses ne sont pas encore effectuées et que ces fonds doivent être dépensés à des fins précises, nous avons reportés ces revenus.

L'affectation annuelle à la réserve de remplacement du Fonds d'Habitation est calculée sur la base de 30 \$ par mois par unité et comptabilisée aux dépenses courantes.

3. Méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations acquises avant le 1^{er} juillet 1995 sont comptabilisées à une valeur nominale de 1 \$, étant donné la difficulté à répertorier l'ensemble des coûts reliés à leur acquisition. Cette politique comptable a été adoptée par le Conseil lors d'une réunion régulière du Conseil de bande en conformité avec les règles établies par Services aux Autochtones Canada.

Les immobilisations acquises après le 1^{er} juillet 1995 sont comptabilisées au coût et amorties selon la méthode et les durées suivantes :

Bâtiments	Linéaire	40 ans
Maisons familiales	Linéaire	40 ans
Asphalte et infrastructures	Linéaire	40 ans
Matériel roulant	Linéaire	8 et 15 ans
Mobilier et équipement	Linéaire	5 ans

Les immobilisations en cours ne font pas l'objet d'amortissement avant leur mise en service.

Immobilisations corporelles - Fonds d'Habitation

Les immobilisations corporelles du Fonds d'Habitation sont comptabilisées au coût, diminuées de toutes les subventions reçues. Elles sont amorties à un montant égal à la réduction annuelle du principal de la dette à long terme s'y rapportant. Cet amortissement annuel est imputé aux dépenses courantes.

Réduction de valeur

Lorsqu'une immobilisation corporelle n'a plus aucun potentiel de service à long terme pour le Conseil, l'excédent de sa valeur comptable nette sur toute valeur résiduelle doit être constaté à titre de charge dans l'état des résultats. Une réduction de valeur ne doit pas être annulée par la suite.

Avantages sociaux futurs

Le Conseil offre aux employés l'adhésion au Régime des Bénéfices Autochtones incluant le Régime de rentes de la sécurité publique des Premières Nations qui est un régime interentreprises de retraite à prestations définies. Ce Régime est comptabilisé comme un régime à cotisations définies et la charge correspond à la contribution requise du fonds pour l'exercice.

Pour les employés reliés à des projets financés par Services aux Autochtones Canada, la part employeur concernant le régime de retraite est versée en partie par le Ministère en vertu d'une entente avec le Régime de Bénéfices Autochtones.

Passif au titre des sites contaminés

Un passif au titre des sites contaminés doit être comptabilisé lorsque tous les critères de comptabilisation décrits dans la norme sont respectés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont composés d'encaisse et de placements à court terme dont l'échéance initiale, au moment de l'acquisition, est généralement de trois mois ou moins.

3. Méthodes comptables (suite)

Utilisation d'estimations

Dans le cadre de la préparation des états financiers combinés, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers combinés, ainsi que sur les montants des revenus et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers combinés. Parmi les principales composantes des états financiers combinés exigeant de la direction qu'elle établisse des estimations figurent la provision pour créances douteuses à l'égard des débiteurs, les durées de vie utiles des actifs à long terme, les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, les passifs dans le cadre des éventualités juridiques et les passifs au titre des sites contaminés. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

4. Débiteurs

	2019 \$	2018 \$
Gouvernement fédéral		
Services aux Autochtones Canada	1 093 321	4 341 081
Santé Canada	1 844 488	1 049 805
Solliciteur général du Canada	-	1 402 617
Ministère de la Justice du Canada	55 999	91 452
S.C.H.L	172 100	365 394
Gouvernement provincial		
C.E.P.N. et C.D.R.H.P.N.Q.	284 781	1 979 802
C.S.S.S.P.N.Q.L.	25 789	17 472
S.A.A.	294 830	237 857
Ministère des Transports	479 848	243 966
M.F.F.P. - P.P.A.	114 805	86 880
Ministère de la Justice du Québec	54 760	54 760
Ministère de la Sécurité publique du Québec	94 279	53 251
Clients	1 429 482	1 500 161
Logements de bande	2 655 165	2 470 226
Développement Économique Opitciwan inc.	557 464	119 440
Loyers à recevoir - Fonds d'Habitation	1 576 983	1 417 861
Société en commandite Épicerie Opitciwonok	9 702	20 854
Société en commandite Opitciwan Télécom	11 332	11 332
Société en commandite Services Forestiers Opitciwan	137 502	112 267
Société en commandite Scierie Opitciwan	115 420	1 596 468
Taxes à la consommation	93 338	18 374
Société en commandite Station Services Opitciwan	15 342	7 319
	11 116 730	17 198 639
	(3 300 270)	(3 283 068)
Provision pour créances douteuses	7 816 460	13 915 571

5. Participations dans des entreprises commerciales

	2019 \$	2018 \$
Société en commandite Scierie Opitciwan, à la valeur de consolidation (détenition de 55 % des parts)		
Solde au début	4 533 465	3 294 815
Quote-part du bénéfice net	905 618	1 238 650
	5 439 083	4 533 465
Avances, sans intérêts ni modalités de recouvrement	727 500	727 500
	6 166 583	5 260 965
Société en commandite Services Forestiers Opitciwan, à la valeur de consolidation (détenition de 99,99 % des parts)		
Solde au début	643 201	1 236 408
Quote-part de la perte nette	(554 804)	(593 207)
	88 397	643 201
Société en commandite Épicerie Opitciwonok, à la valeur de consolidation (détenition de 99,99 % des parts)		
Solde au début	2 753 693	2 582 960
Distribution	-	(200 000)
Quote-part du bénéfice net	3 587	370 733
	2 757 280	2 753 693
Développement Économique Opitciwan Inc., à la valeur de consolidation (détenition de 100 % des parts)		
Solde au début	1 903 978	1 903 004
Quote-part du bénéfice net	376	974
	1 904 354	1 903 978
Société en commandite Station Services Opitciwan inc., à la valeur de consolidation (détenition de 99,99 % des parts)		
Solde au début	962 244	592 049
Quote-part du bénéfice net	315 789	370 195
	1 278 033	962 244
Société en commandite Opitciwan Télécom, à la valeur de consolidation (détenition de 99,99 % des parts)		
Solde au début	(9 817)	1 000
Quote-part de la perte nette	(19 725)	(10 817)
	(29 542)	(9 817)
	12 165 105	11 514 264

6. Créances à long terme

	2019 \$	2018 \$
À recevoir du S.A.A. pour le remboursement d'une dette à long terme, 6,7 %, d'un montant original de 1 300 000 \$, encaissable par versements semestriels de 57 555 \$, capital et intérêts, renouvelable en mai 2019, échéant en mai 2022 (aréna)	354 046	441 376
À recevoir de particuliers - Maisons privées, sans intérêts ni modalités de recouvrement	150 000	150 000
	504 046	591 376

Les encaissements en capital prévus au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :
\$

2020	93 057
2021	98 117
2022	103 532
2023	59 340

7. Encaisses et placements assujettis à des restrictions

	2019 \$	2018 \$
Fonds de bande - capital (1)	3 445	3 445
Fonds de bande - revenus (1)	707 550	662 045
Habitation - épargne à terme, 1,2 % (2), (3)	573 217	462 866
	1 284 212	1 128 356

(1) Les comptes en fiducie d'Ottawa sont des sommes provenant de sources de capital ou de revenus conformément à l'article 62 de la *Loi sur les Indiens*. Ces sommes sont gardées en fiducie dans le Trésor du gouvernement du Canada et peuvent être vérifiées par le Bureau du vérificateur général du Canada. La gestion de ces sommes est régie principalement par les articles 63 à 69 de la *Loi sur les Indiens*.

(2) En vertu de l'accord avec la Société Canadienne d'Hypothèques et de logement (S.C.H.L.), un montant doit être porté au crédit du compte de la réserve de remplacement. Ces fonds et les intérêts cumulés doivent être placés dans un compte bancaire distinct et/ou investis uniquement dans des comptes ou instruments assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou placés de toute autre façon que la S.C.H.L. peut approuver de temps à autre. Toute utilisation des fonds du compte doit être approuvée par la S.C.H.L.

(3) Au 31 mars 2019, les placements de la réserve de remplacement étaient insuffisants de 1 332 462 \$ (1 287 746 \$ en 2018) pour combler le montant inscrit à la réserve. Le Conseil devra transférer les montants nécessaires pour combler l'insuffisance dès que les liquidités seront disponibles.

7. Encaisses et placements assujettis à des restrictions (suite)**Réserve de surplus de subventions**

En vertu de l'accord avec la Société Canadienne d'Hypothèques et de logement (S.C.H.L.), les paiements d'aide fédérale excédentaires reçus peuvent être conservés dans un fonds de subventions excédentaires dont le solde ne doit pas dépasser 500 \$ par logement, plus les intérêts. Les fonds de cette réserve doivent être déposés dans un compte de banque distinct et/ou investis uniquement dans des comptes ou instruments assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada (S.A.D.C.) ou placés de toute autre façon que la S.C.H.L. peut approuver de temps à autre. Les fonds de ce compte ne doivent servir qu'à combler la différence entre le montant maximal de l'aide fédérale et des besoins futurs de subventions des occupants soumis au contrôle du revenu. Les retraits sont imputés aux intérêts d'abord, puis au principal.

Le Conseil est en défaut relativement à cette exigence de la S.C.H.L. puisqu'aucun compte bancaire distinct n'a été constitué pour la réserve de subventions.

Réserve de surplus de fonctionnement

Une fois payés tous les coûts et les frais, notamment l'affectation à la réserve de remplacement, la Première nation conservera toutes recettes excédentaires dans une réserve de fonctionnement. La Première Nation convient de conserver les fonds et les intérêts cumulés de la réserve de fonctionnement dans un compte de banque distinct ou de ne l'investir que dans des comptes ou instruments assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada (S.A.D.C.), ou conformément à ce que la Première Nation et la S.C.H.L. ont convenu d'un commun accord. La réserve de fonctionnement de l'ensemble des logements ne doit servir qu'aux frais de fonctionnement de l'ensemble des logements ayant fait l'objet d'engagements dans le cadre du Programme de logements dans les réserves de 1997. La réserve peut, par conséquent, servir à couvrir les déficits des années ultérieures. Les retraits sont imputés aux intérêts d'abord, puis au principal.

Le Conseil est en défaut relativement à cette exigence de la S.C.H.L. puisque aucun compte bancaire distinct n'a été constitué pour la réserve de fonctionnement.

8. Emprunt bancaire

Le Conseil dispose d'un emprunt bancaire, au taux préférentiel plus 1 %, garanti par un lien sur les débiteurs. Le montant autorisé est de 3 000 000 \$ et est renouvelable annuellement.

9. Crédoiteurs et charges à payer

	2019 \$	2018 \$
Fournisseurs	3 517 742	3 985 958
Salaires et charges sociales	483 414	732 125
Frais courus	950 890	1 384 207
Surplus à retourner	656 489	140 505
Développement Économique Opitciwan inc.	69 350	258 203
Société en commandite Épicerie Opitciwanok	13 220	85 596
Société en commandite Scierie Opitciwan	4 311	7 690
Société en commandite Services Forestiers Opitciwan	232 489	553 811
Société en commandite Station Services Opitciwan	375 782	225 256
	6 303 687	7 373 351

10. Revenus reportés

	Solde disponible le 31 mars 2018 \$	Financement reçu en 2019 \$	Revenus constatés en 2019 \$	Solde disponible le 31 mars 2019 \$
Fédéral	2 819 193	46 811 253	47 646 398	1 984 048
Provincial	150 000	4 707 900	4 857 900	-
	2 969 193	51 519 153	52 504 298	1 984 048

11. Fonds non utilisés - S.A.C.

À la demande de Services aux Autochtones Canada, les revenus reportés ont, pour les services de l'approche améliorée (#7110) et du refuge des femmes (#7220), été inscrits à titre de fonds non utilisés. Le Conseil doit éponger les déficits à venir de ces services et/ou soumettre et réaliser un plan de réinvestissement sur plus d'un exercice.

12. Dette à long terme

	2019 \$	2018 \$
Emprunt à la S.C.H.L., 1,82 %, remboursable par versements mensuels de 3 626 \$, capital et intérêts, renouvelable en septembre 2019, échéant en juin 2023 (Projet 16-229-643-001) *	177 831	217 723
Emprunt à la S.C.H.L., 1,04 %, remboursable par versements mensuels de 3 156 \$, capital et intérêts, renouvelable en octobre 2020, échéant en avril 2025 (Projet 16-229-643-002)	223 181	258 539
Emprunt à la S.C.H.L., 1,03 %, remboursable par versements mensuels de 2 631 \$, capital et intérêts, renouvelable en octobre 2021, échéant en juillet 2026 (Projet 16-229-643-003)	222 951	252 073
Emprunt à la S.C.H.L., 1,30 %, remboursable par versements mensuels de 2 297 \$, capital et intérêts, renouvelable en juin 2022, échéant en juin 2027 (Projet 16-229-643-004)	215 575	240 174
Emprunt à la S.C.H.L., 2,5 %, remboursable par versements mensuels de 366 \$, capital et intérêts, renouvelable en juin 2023, échéant en avril 2028 (Projet 16-229-643-005)	35 659	39 154
Emprunt à la S.C.H.L., 2,5 %, remboursable par versements mensuels de 2 131 \$, capital et intérêts, renouvelable en juin 2023, échéant en avril 2028 (Projet 16-229-643-006)	207 722	228 078
Emprunt à la S.C.H.L., 1,04 %, remboursable par versements mensuels de 2 670 \$, capital et intérêts, renouvelable en octobre 2020, échéant en octobre 2028 (Projet 16-229-643-007)	292 105	320 946
Emprunt à la S.C.H.L., 1,04 %, remboursable par versements mensuels de 2 659 \$, capital et intérêts, renouvelable en octobre 2020, échéant en octobre 2027 (Projet 16-229-643-008)	261 919	290 945

12. Dette à long terme (suite)

	2019	2018
	\$	\$
Emprunt à la S.C.H.L., 1,14 %, remboursable par versements mensuels de 1 578 \$, capital et intérêts, renouvelable en juin 2021, échéant en mai 2029 (Projet 16-229-643-009)	181 678	198 440
Emprunt à la S.C.H.L., 1,3 %, remboursable par versements mensuels de 6 861 \$, capital et intérêts, renouvelable en juin 2022, échéant en mai 2030 (Projet 16-229-643-010)	855 463	926 203
Emprunt à la S.C.H.L., 2,5 %, remboursable par versements mensuels de 4 167 \$, capital et intérêts, renouvelable en juin 2023, échéant en avril 2032 (Projet 16-229-643-011)	557 935	594 139
Emprunt à la S.C.H.L., 2,5 %, remboursable par versements mensuels de 1 614 \$, capital et intérêts, renouvelable en juin 2023, échéant en avril 2031 (Projet 16-229-643-012)	201 943	216 301
Emprunt à la S.C.H.L., 2,5 %, remboursable par versements mensuels de 2 421 \$, capital et intérêts, renouvelable en juin 2023, échéant en avril 2031 (Projet 16-229-643-013)	302 905	324 441
Emprunt à la S.C.H.L., 2,5 %, remboursable par versements mensuels de 4 034 \$, capital et intérêts, renouvelable en juin 2023, échéant en juin 2033 (Projet 16-229-643-014)	580 253	614 345
Emprunt à la S.C.H.L., 2,5 %, remboursable par versements mensuels de 1 286 \$, capital et intérêts, renouvelable en juin 2023, échéant en juin 2031 (Projet 16-229-643-015)	162 830	174 227
Emprunt à la S.C.H.L., 1,05 %, remboursable par versements mensuels de 2 830 \$, capital et intérêts, renouvelable en avril 2020, échéant en avril 2035 (Projet 16-229-643-016)	502 399	530 929
Emprunt à la S.C.H.L., 1,39 %, remboursable par versements mensuels de 3 200 \$, capital et intérêts, renouvelable en juin 2020, échéant en juin 2034 (Projet 16-229-643-017)	527 504	558 355
Emprunt à la S.C.H.L., 1,39 %, remboursable par versements mensuels de 2 023 \$, capital et intérêts, renouvelable en juin 2020, échéant en mai 2035 (Projet 16-229-643-018)	351 363	370 621
Emprunt à la S.C.H.L., 1,21 %, remboursable par versements mensuels de 2 627 \$, capital et intérêts, renouvelable en mai 2021, échéant en avril 2036 (Projet 16-229-643-019)	486 374	511 857
Emprunt à la S.C.H.L., 1,3 %, remboursable par versements mensuels de 2 174 \$, capital et intérêts, renouvelable en juin 2022, échéant en juin 2037 (Projet 16-229-643-020)	423 700	444 147

12. Dette à long terme (suite)

	2019 \$	2018 \$
Emprunt à la S.C.H.L., 2,61 %, remboursable par versements mensuels de 1 413 \$, capital et intérêts, renouvelable en décembre 2023, échéant en mai 2038 (Projet 16-229-643-021)	255 843	266 968
Emprunt à la S.C.H.L., 1,3 %, remboursable par versements mensuels de 3 731 \$, capital et intérêts, renouvelable en juin 2022, échéant en juin 2040 (Projet 16-229-643-022)	831 188	864 945
Financement en cours à la S.C.H.L., 2,21 %, remboursable par versements mensuels de 5 117 \$, capital et intérêts, renouvelable en février 2024, échéant en février 2044 (Projet 16-229-643-023)	1 369 404	490 233
Emprunt, 1,58 %, remboursé en cours d'exercice	-	27 677
Emprunt à la caisse populaire de Mashteuiatsh, 5,2 %, d'un montant original de 1 400 000 \$, remboursable par versements mensuels de 11 048 \$, capital et intérêts, garanti par Services aux Autochtones Canada, renouvelable en août 2019, échéant en novembre 2024 (services sociaux) *	649 350	745 437
Emprunt à la caisse populaire de Mashteuiatsh, 6,7 %, d'un montant original de 1 300 000 \$, remboursable par versements semestriels de 57 555 \$, capital et intérêts, garanti par une entente tripartite avec le S.A.A, renouvelable en mai 2019, échéant en mai 2022 (aréna) *	354 046	441 376
Emprunt à la caisse populaire de Mashteuiatsh, 5,6 %, d'un montant original de 1 815 000 \$, remboursable par versements mensuels de 13 057 \$, capital et intérêts, garanti par une entente tripartite avec le ministère de la Sécurité publique et le Solliciteur général du Canada, renouvelable en juin 2019, échéant en juin 2023 (poste de police) *	600 679	723 027
Emprunt à la caisse populaire de Mashteuiatsh, 3,1 %, d'un montant original de 369 550 \$, remboursable par versements mensuels de 2 415 \$, capital et intérêts, garanti par Services aux Autochtones Canada, échéant en avril 2019 (construction 1995-96)	2 409	30 841
Emprunt à la caisse populaire de Mashteuiatsh, 6,3 %, d'un montant original de 3 000 000 \$, remboursable par versements mensuels de 57 023 \$, capital et intérêts, garanti par les comptes à recevoir, échéant en mai 2019	111 159	774 813
Emprunt à la Banque de Montréal, 2,88 %, remboursable par versements mensuels de 3 721 \$, capital et intérêts, renouvelable en avril 2019, échéant en avril 2026 *	290 796	326 670

12. Dette à long terme (suite)

	2019 \$	2018 \$
Emprunt à la Banque de Montréal, 2,88 %, remboursable par versements mensuels de 7 801 \$, capital et intérêts, renouvelable en avril 2019, échéant en avril 2021 *	195 377	282 266
Emprunt à la Banque de Montréal, 2,54 %, remboursable par versements mensuels de 551 \$, capital et intérêts, renouvelable en août 2021, échéant en décembre 2026	46 617	51 995
Emprunt à la Banque de Montréal, 2,59 %, remboursable par versements mensuels de 579 \$, capital et intérêts, renouvelable en décembre 2021, échéant en décembre 2026	42 086	47 879
Emprunt à la Banque de Montréal, 2,59 %, remboursable par versements mensuels de 496 \$, capital et intérêts, renouvelable en décembre 2021, échéant en décembre 2026	41 877	46 698
Emprunt à la Banque Royale, 3,53 %, d'un montant original de 2 500 000 \$, remboursable par versements mensuels de 17 909 \$, capital et intérêts, garanti par Services aux Autochtones Canada, renouvelable en mars 2022, échéant en mars 2032 (maison des aînés)	2 249 123	2 382 287
Billets à ordre, sans intérêts, remboursables en un versement final en mars 2023	632 016	190 255
	14 443 260	15 005 004

Les versements de capital requis au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	\$
2020	1 340 903
2021	1 264 638
2022	1 225 071
2023	1 549 797
2024	1 016 810

* Les emprunts renouvelables au cours du prochain exercice ne sont pas présentés à court terme et ce même si, à la date du rapport, les refinancements ne sont pas complétés avec le créancier, car ces emprunts sont assortis de garanties ministérielles, ce qui fait en sorte que le renouvellement est assuré.

13. Immobilisations corporelles

	Coût	Amortissement cumulé	2019 Valeur comptable nette	2018 Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Bâtiments	35 287 626	14 061 851	21 225 775	20 787 005
Maisons familiales	18 342 285	9 977 444	8 364 841	8 446 038
Asphalte et Infrastructures	26 626 666	7 953 317	18 673 349	17 619 068
Matériel roulant	2 542 666	1 168 362	1 374 304	1 213 520
Mobilier et équipement	2 216 059	1 368 642	847 417	306 497
	85 015 302	34 529 616	50 485 686	48 372 128

	Coût	Amortissement cumulé	2019 Valeur comptable nette	2018 Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Maisons familiales - nouvel article 95	14 770 403	5 542 678	9 227 725	8 933 781
Maisons familiales - ancien article 95	-	-	-	27 679
	14 770 403	5 542 678	9 227 725	8 961 460

14. Renseignements complémentaires à l'état des flux de trésorerie

	2019	2018
	\$	\$
<i>Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement d'exploitation</i>		
Débiteurs	6 099 111	(4 499 964)
Créditeurs et charges à payer	(1 069 664)	733 813
Revenus reportés	(985 145)	1 422 032
Fonds non utilisés S.A.C.	631 439	748 149
Charges payées d'avance	217 050	(217 050)
	4 892 791	(1 813 020)

Opérations sans effet sur la trésorerie

Au cours de l'exercice, le Conseil a encaissé un montant de 386 703 \$ du financement à recevoir de 579 233 \$ comptabilisé au 31 mars 2018.

15. Régime de retraite à prestations définies

Le Conseil offre à ses salariés un régime de retraite contributif à prestations définies. En vertu du régime, les cotisations sont versées par les adhérents et par les employeurs. Le régime est enregistré sous le numéro 0412221. Le promoteur du régime, soit le Régime des Bénéfices Autochtones, doit financer le régime de façon à constituer les prestations définies selon les dispositions du régime. La valeur de ces prestations est établie au moyen d'une évaluation actuarielle triennale. Les prestations au titre des services sont calculées à partir du nombre d'années de services, multiplié par 1,875 %, 2 % ou 0,7 % selon le type de régime choisi de la moyenne des cinq meilleures années de salaire de l'employé. Bien que ce régime puisse présenter les caractéristiques d'un régime à prestations définies, le Conseil ne dispose pas de suffisamment d'informations pour se conformer aux normes relatives aux régimes à prestations déterminées énoncées dans le manuel de CPA Canada - comptabilité, elle comptabilise le régime en se conformant aux normes relatives aux régimes à cotisations définies. La charge de retraite de ce régime pour l'exercice 2019 a été de 2 123 773 \$ (2 108 790 \$ en 2018).

16. Éventualité**Cautionnement**

Le Conseil a cautionné l'emprunt bancaire pour le Développement Économique Opitciwan inc. d'un montant autorisé de 50 000 \$. Il n'y a pas de solde à payer au 31 mars 2019. Si un montant devait être payé, il sera comptabilisé à l'état des résultats.

17. Revenus par source

	2019 \$	2018 \$
Fédéral		
S.A.C.	33 230 341	33 696 295
Santé Canada	9 402 884	8 281 445
S.C.H.L.	673 751	959 216
Autres	3 468 824	5 098 334
Provincial	4 707 900	4 933 748
Quote-part dans les résultats des entreprises commerciales	650 841	1 376 528
Revenus fonds de bande	45 505	35 140
Autres	3 226 956	3 097 759
	55 407 002	57 478 465

18. Dépenses par objet

	2019 \$	2018 \$
Salaires et charges sociales	21 483 566	20 695 595
Biens et services	26 474 040	24 600 865
Intérêts sur la dette à long terme	513 928	387 336
Amortissement des immobilisations corporelles	2 856 825	2 758 386
	51 328 359	48 442 182

19. Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

SERVICE 1000	Budget			Revenus				Dépenses Totales	Excédent (déficit) courant	Affectations	Excédent (déficit) financement	Excédent (déficit) 2018
	Revenus	Dépenses	Excédent (déficit)	S.A.C. (E.T.F.)	Revenus reportés	Autres	Total					
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ADMINISTRATION												
1100 Administration générale	3 699 608	1 876 706	1 822 902	661 028	-	2 873 939	3 534 967	906 879	2 628 088	(663 654)	1 964 434	2 313 626
1105 Régime des bénéfices autochtones	994 960	994 960	-	1 162 384	-	-	1 162 384	1 162 384	-	-	-	-
1120 Politique	326 876	326 876	-	335 591	-	-	335 591	478 377	(142 786)	-	(142 786)	(182 405)
1130 Service Internet et Informatique	513 000	513 000	-	-	-	267 016	267 016	229 259	37 757	(8 694)	29 063	44 643
1150 Fonds social	50 000	160 000	(110 000)	-	-	50 004	50 004	389 261	(339 257)	-	(339 257)	(100 000)
1160 Développement des capacités	-	-	-	302 177	(231 758)	-	70 419	70 419	-	-	-	(2 146)
1161 Développement des capacités - TI	-	-	-	193 292	(13 771)	-	179 521	115 153	64 368	(64 368)	-	181 444
1162 Revendications particulières	-	-	-	13 800	-	-	13 800	672 502	(658 702)	441 761	(216 941)	(262 131)
1165 Négociation	-	-	-	-	-	-	-	374 321	(374 321)	-	(374 321)	(102 570)
1166 Droits de coupe	50 000	-	50 000	-	-	98 320	98 320	-	98 320	-	98 320	359 927
1210 Comité de Justice	82 300	82 302	(2)	-	-	85 000	85 000	104 586	(19 586)	-	(19 586)	(20 664)
1310 Gestion des Immeubles	795 750	795 750	-	-	-	533 432	533 432	183 272	350 160	(402 063)	(51 903)	353 532
1410 Développement Économique	309 052	309 052	-	309 052	-	-	309 052	335 691	(26 639)	-	(26 639)	-
	6 821 546	5 058 646	1 762 900	2 977 324	(245 529)	3 907 712	6 639 507	5 022 102	1 617 404	(697 018)	920 386	2 583 256

SERVICE 2000	Budget			Revenus				Dépenses Totales	Excédent (déficit) courant	Affectations	Excédent (déficit) financement	Excédent (déficit) 2018
	Revenus	Dépenses	Excédent (déficit)	S.A.C. (E.T.F.)	Revenus reportés	Autres	Total					
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
ÉDUCATION												
2110 Formules d'enseignement	7 102 174	5 813 452	1 288 722	6 949 242	-	-	6 949 242	4 930 239	2 019 003	-	2 019 003	1 724 294
2111 Formules d'enseignement	-	-	-	152 921	-	-	152 921	152 921	-	-	-	-
2120 Aide financière - allocations	35 454	35 454	-	35 452	-	-	35 452	204 241	(168 789)	-	(168 789)	3 726
2130 Orientation et counselling	-	8 000	(8 000)	-	-	-	-	-	-	-	-	(24 350)
2150 Maison des jeunes	204 000	204 000	-	-	-	104 155	104 155	104 155	-	-	-	(820)
2160 Projets spéciaux	-	-	-	-	-	19 477	19 477	-	19 477	(19 477)	-	-
2170 Programme de partenariat en éducation	47 250	47 252	(2)	-	-	54 316	54 316	54 316	-	-	-	(3 977)
2220 Éducation spéciale	2 304 996	1 760 344	544 652	-	564 678	2 342 576	2 907 254	2 722 813	184 441	(184 441)	-	-
2230 Plan de réussite	567 742	651 742	(84 000)	-	79 256	567 740	646 996	646 996	-	(39 912)	(39 912)	-
2250 Nouveau sentier en éducation	273 556	282 556	(9 000)	-	-	190 732	190 732	190 732	-	-	-	-
2260 Club des petits déjeuners	40 000	40 000	-	-	-	27 227	27 227	34 835	(7 608)	-	(7 608)	(2 057)
2330 Lire pour apprendre	-	-	-	-	(128 961)	136 794	7 833	7 833	-	-	-	-
2340 Diversification des parcours	119 590	119 590	-	-	19 042	78 722	97 764	97 764	-	-	-	-
2350 Emploi jeunesse	118 896	118 894	2	-	-	47 199	47 199	47 199	-	-	-	(1 439)
2351 Science et technologie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2352 Promotion et sensibilisation aux carrières	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
2354 Océan Matcatan (FQIS)	-	-	-	-	-	-	-	37 726	(37 726)	-	(37 726)	-
2410 Éducation post-secondaire	882 612	882 612	-	882 612	-	-	882 612	1 472 205	(589 593)	-	(589 593)	(214 081)
2510 Langue et culture	299 398	299 398	-	-	-	297 504	297 504	297 504	-	-	-	(2 532)
2610 Entretien des écoles	847 774	847 774	-	896 625	-	-	896 625	1 005 056	(108 431)	-	(108 431)	(7 576)
2630 Résidences d'enseignants	252 114	252 114	-	129 434	-	70 167	199 601	187 153	12 448	-	12 448	(29 478)
	13 095 556	11 363 182	1 732 374	9 046 286	534 015	3 936 609	13 516 910	12 193 688	1 323 221	(243 830)	1 079 391	1 441 710

CONSEIL DES ATIKAMEKW D'OPITCIWAN
FONDS D'EXPLOITATION
État des résultats regroupés et Informations sectorielles
Exercice terminé le 31 mars 2019

Annexe 3

SERVICE 3000 (suite)	Budget			S.A.C. (E.T.F.)	Revenus			Dépenses Totales	Excédent (déficit) courant	Affectations	Excédent (déficit) financement	Excédent (déficit) 2018
	Revenus	Dépenses	Excédent (déficit)		Revenus reportés	Autres	Total					
	\$	\$	\$		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde reporté	2 267 454	2 863 006	(595 552)	5 555 831	(3 373 514)	5 074 729	7 257 046	4 465 532	2 791 514	(3 364 104)	(572 590)	4 960 957
3340 Entretien - Bâtiments communautaires	141 040	1 351 784	(1 210 744)	175 700	-	-	175 700	183 858	(8 158)	-	(8 158)	(14 562)
3350 Service des incendies	202 582	202 582	-	86 423	-	123 152	209 575	248 722	(39 147)	-	(39 147)	-
3360 Feux de forêt	-	-	-	-	-	90 165	90 165	90 165	-	-	-	2 827
3370 Chemin d'accès	1 231 730	1 231 730	-	-	-	1 377 377	1 377 377	1 441 173	(63 796)	-	(63 796)	(51 608)
3410 Gestion Aréna	279 000	279 000	-	-	-	112 895	112 895	360 663	(247 768)	-	(247 768)	(18 439)
3510 Lecture de compteurs - Hydro-Québec	41 476	41 476	-	-	-	27 691	27 691	27 379	312	-	312	(8 478)
3520 Centrale électrogène	193 614	193 612	2	-	-	179 415	179 415	217 258	(37 843)	-	(37 843)	74 055
3530 Entretien fournaise Hydro-Québec	173 160	173 160	-	-	-	137 016	137 016	113 867	23 149	-	23 149	(49 553)
3540 Programme Isolation Hydro-Québec	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4 888
3610 Investissement en immobilisations	-	-	-	1 776 921	-	(1 985 869)	(208 948)	19 292	(228 240)	-	(228 240)	66 644
3620 Caractérisation et traitement des eaux souterraines - Garage municipal	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	6 951
3711 Garage municipal - suivi de la qualité de l'eau	-	-	-	-	2 766	-	2 766	2 766	-	-	-	-
3730 Évaluations environnementales - Sites contaminés	-	-	-	110 512	(95 788)	-	14 724	14 724	-	-	-	-
3731 Suivi eau souterraine LEET	-	-	-	-	56 440	(43 895)	12 545	12 545	-	-	-	-
3733 Plan de gestion des risques centrale	-	-	-	86 693	21 658	-	108 351	152 796	(44 445)	-	(44 445)	-
3734 Projet biomasse	-	-	-	54 244	9 838	-	64 082	124 105	(60 023)	-	(60 023)	(59 128)
3736 Achat camion déchets	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	214 593
3737 Achat camion roll-off	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	279 616
	4 530 056	6 336 350	(1 806 294)	7 846 324	(3 378 600)	5 092 677	9 560 401	7 474 845	2 085 555	(3 364 104)	(1 278 549)	5 408 763

SERVICE 4000	Budget			S.A.C. (E.T.F.)	Revenus			Dépenses Totales	Excédent (déficit) courant	Affectations	Excédent (déficit) financement	Excédent (déficit) 2018
	Revenus	Dépenses	Excédent (déficit)		Revenus reportés	Autres	Total					
	\$	\$	\$		\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET EMPLOI												
4110 Aide sociale - Administration	168 446	168 444	2	147 086	-	726	147 812	256 613	(108 801)	-	(108 801)	(14 896)
4120 Aide sociale - Besoins de base et particuliers	2 874 058	2 874 058	-	2 863 948	-	1 652	2 865 600	3 628 716	(763 116)	-	(763 116)	(161 758)
4140 Projet - Entreprise d'entraînement	408 208	408 210	(2)	415 676	-	-	415 676	273 053	142 623	-	142 623	(1 485)
4150 Profil de la main d'œuvre PMO	-	-	-	-	-	82 974	82 974	62 763	20 211	-	20 211	-
4160 Programme de support pré-emploi	-	-	-	224 185	-	-	224 185	-	224 185	-	224 185	-
4210 FAE - Coûts administratifs	163 492	92 350	71 142	-	-	241 605	241 605	232 237	9 368	-	9 368	-
4220 FRC - Coûts administratifs	445 870	537 022	(91 152)	-	-	450 251	450 251	352 556	97 695	-	97 695	-
4230 FRCJ - C1 Initiative de création d'emplois	61 080	61 080	-	-	-	61 079	61 079	40 610	20 469	-	20 469	-
4240 Connexion des compétences	92 976	92 976	-	-	-	92 976	92 976	107 807	(14 831)	-	(14 831)	(10 903)
	4 214 130	4 234 140	(20 010)	3 650 895	0	931 263	4 582 158	4 954 355	(372 197)	-	(372 197)	(189 042)

SERVICE 5000

SÉCURITÉ PUBLIQUE

5110 Service de sécurité publique	2 900 000	2 900 000	-	-	-	2 900 000	2 900 000	2 592 326	307 674	(277 914)	29 760	88 059
-----------------------------------	-----------	-----------	---	---	---	-----------	-----------	-----------	---------	-----------	--------	--------

SERVICE 3000	Budget			Revenus			Dépenses Totales	Excédent (déficit) courant	Affectations	Excédent (déficit) financement	Excédent (déficit) 2018
	Revenus	Dépenses	Excédent (déficit)	S.A.C. (E.T.F.)	Revenus reportés	Autres					
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
AMÉNAGEMENT COMMUNAUTAIRE											
3110 Administration - aménagement communautaire	50 260	198 976	(148 716)	51 183	-	177 491	228 674	-	-	-	-
3120 Administration bétonnière	62 332	62 332	-	-	-	243 617	243 617	-	-	-	-
3130 Projets spéciaux	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(3 046)
3131 Pompe à incendie	-	-	-	-	-	-	-	-	(11 956)	(11 956)	-
3133 Initiative d'aménagement des terres	-	-	-	-	70 672	-	70 672	(6 844)	-	(6 844)	-
3135 Connectivité fibre-optique	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3136 Nouveau traitement d'eau potable	-	-	-	3 841 632	(3 643 085)	-	198 547	-	-	-	-
3137 Rénovations logements de bande	-	-	-	-	-	117 366	117 366	-	-	-	-
3138 Pavage de rues	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	37 471
3139 Rénovations additionnelles	-	-	-	-	157 450	-	157 450	(2 995)	-	(2 995)	-
3140 Nouveau site d'enfouissement	-	-	-	-	41 449	-	41 449	41 449	(41 449)	-	1 742 199
3141 Construction 3 duplex	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	51 880
3143 Rénovation armoires de cuisine	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(76)
3146 Construction 5 jumelés (5CC)	-	-	-	-	-	200 516	200 516	200 516	(200 516)	-	2 571 835
3147 Fonctionnement de l'écocentre	-	-	-	125 557	-	-	125 557	-	-	-	-
3148 Construction 2 jumelés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	616 515
3149 Rénovation triplex rue Pijlw	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3150 Rénovation conseil	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3151 Construction 5 jumelés (3CC)	-	-	-	-	-	-	-	-	(156 776)	(156 776)	-
3153 Agrandissement du garage Mikisiw	-	-	-	-	-	4 566	4 566	-	-	-	-
3154 Rénovation roulotte scierie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
3155 Construction multiplex	-	-	-	1 128 780	-	-	1 128 780	1 128 780	(1 145 266)	(16 486)	-
3156 Projet 16 unités SCHL	-	-	-	-	-	-	215 386	(215 386)	-	(215 386)	-
3157 Développement des lots	-	-	-	-	-	1 652 836	1 652 836	1 652 836	(1 652 836)	-	-
3158 Construction 8 logements	-	-	-	-	-	152 071	152 071	-	(152 071)	-	-
3159 Rénovations logements sociaux projet 3	-	-	-	-	-	-	112 020	(112 020)	-	(112 020)	-
3160 Rénovation logements sociaux	-	-	-	-	-	214 176	214 176	-	-	-	-
3161 Construction entrepôt	-	-	-	-	-	3 234	3 234	3 234	(3 234)	-	-
3210 Gestion logements de bande	455 418	455 420	(2)	51 027	-	560 475	661 629	(50 127)	-	(50 127)	(56 023)
3220 Gestion habitation	1 264 636	1 264 636	-	-	-	965 667	965 667	-	-	-	1
3310 Routes de la communauté	144 644	420 656	(276 012)	147 289	-	450 964	598 253	-	-	-	-
3320 Services municipaux	138 840	231 940	(93 100)	139 356	-	136 731	276 087	-	-	-	1
3330 Réseau d'aqueduc	151 324	229 046	(77 722)	71 007	-	195 019	266 026	-	-	-	200
À reporter	2 267 454	2 863 006	(595 552)	5 555 831	(3 373 514)	5 074 729	7 257 046	4 465 532	2 791 514	(3 364 104)	(572 590)
											4 960 957

SERVICE 7000	Budget			Revenus			Dépenses Totales	Excédent (déficit) courant	Affectations	Excédent (déficit) financement	Excédent (déficit) 2018
	Revenus	Dépenses	Excédent (déficit)	S.A.C. (E.T.F.)	Revenus reportés	Autres					
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
SERVICES SOCIAUX											
7110 Approche améliorée axée sur la prévention (AAP)	5 850 460	5 850 458	2	7 859 510	(651 316)	-	7 208 194	7 208 194	-	-	-
7120 Maison de la famille - Soutien	-	-	-	-	-	66 135	66 135	66 135	-	-	(2 160)
7210 Initiative communautaire SEFPN	-	-	-	522 406	(522 406)	-	-	-	-	-	-
7220 Refuge des femmes	655 432	655 432	-	572 189	19 877	-	592 066	592 066	-	-	-
7310 Aide à la vie autonome	98 044	98 042	2	98 044	-	-	98 044	74 774	23 270	23 270	38 853
7320 Soutien aux aînés	90 000	90 000	-	-	-	90 000	90 000	71 794	18 206	18 206	(12 228)
7330 Prestations fiscales nationales pour enfants	-	-	-	-	-	611 093	611 093	-	611 093	611 093	562 032
7410 Réforme du programme SEFPN	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
7420 Travailleurs de rue	-	-	-	-	-	5 205	5 205	5 205	-	-	-
7421 Ensemble contre l'intimidation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	6 693 936	6 693 932	4	9 052 149	(1 153 845)	772 433	8 670 737	8 018 168	652 570	652 570	586 497
SERVICE 8000											
TERRITOIRE											
8110 M.F.F.P. P.P.A.	197 510	197 512	(2)	-	-	197 510	197 510	197 510	-	-	(42 278)
8120 P.P.A. II	-	-	-	-	122 075	-	122 075	122 075	-	-	-
8130 Mesures d'harmonisation	15 000	165 000	(150 000)	-	-	-	-	58 190	(58 190)	(58 190)	-
8140 Mesures d'harmonisation Gestion Forestière St-Maurice	-	-	-	-	-	41 544	41 544	30 730	10 814	10 814	21 151
8150 F.I.A. II - Volet consultation	-	-	-	-	(101 534)	150 000	48 466	48 466	-	-	-
	212 510	362 512	(150 002)	-	20 541	389 054	409 595	456 970	(47 376)	(47 376)	(21 127)

CONSEIL DES ATIKAMEKW D'OPITCIWAN
FONDS D'EXPLOITATION
État des résultats regroupés et informations sectorielles
Exercice terminé le 31 mars 2019

Annexe 3

SERVICE 6000	Budget			S.A.C. (E.T.F.)	Revenus			Dépenses Totales	Excédent (déficit) courant	Affectations	Excédent (déficit) financement	Excédent (déficit) 2018
	Revenus	Dépenses	Excédent (déficit)		Revenus reportés	Autres	Total					
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
SANTÉ												
6010 Service de la santé	1 251 532	1 566 964	(315 432)	-	-	1 303 425	1 303 425	1 134 997	168 428	(101 870)	66 558	283 397
6020 Immobilisations - Santé	-	-	-	-	(3 137)	36 000	32 863	4 068	28 795	(28 795)	-	133 670
6040 Interprète - Hôpital de Roberval	70 000	70 000	-	-	-	66 856	66 856	66 856	-	-	-	-
6050 Infrastructure cybersanté solution ICS	-	-	-	-	-	89 502	89 502	89 502	-	-	-	-
6060 Maison des aînés	707 900	777 910	(70 010)	657 363	-	189 594	846 957	617 845	229 112	(193 711)	35 401	12 040
6110 Nutrition pré-natale	58 782	57 648	1 134	-	-	62 360	62 360	21 659	40 701	-	40 701	8 443
6120 T.S.A.F.	30 774	30 774	-	-	-	32 986	32 986	51 362	(18 376)	-	(18 376)	6 924
6130 Santé maternelle infantile	81 816	90 818	(9 002)	-	-	88 041	88 041	15 997	72 044	-	72 044	15 413
6140 P.A.P.A.R.	252 582	252 582	-	-	-	296 642	296 642	240 391	56 251	-	56 251	68 487
6150 Initiative en santé bucco-dentaire	61 500	61 500	-	-	-	65 000	65 000	65 418	(418)	-	(418)	(1 023)
6160 Principe de Jordan	-	-	-	-	(75 300)	740 420	665 120	665 120	-	-	-	-
6210 Grandir ensemble	227 566	227 566	-	-	-	241 425	241 425	4 152	237 273	-	237 273	(20 369)
6220 Prévention du suicide	140 400	140 400	-	-	-	140 399	140 399	146 059	(5 660)	-	(5 660)	(27 102)
6230 Santé - PNLAADA	148 272	148 272	-	-	-	165 787	165 787	178 953	(13 166)	-	(13 166)	(87 552)
6240 Lutte contre l'abus de solvants	-	-	-	-	-	67 818	67 818	605	67 213	-	67 213	-
6250 Santé mentale	30 290	13 032	17 258	-	-	100 000	100 000	146 386	(46 386)	-	(46 386)	(23 509)
6260 Santé - collectivité en bonne santé	168 442	168 442	-	-	-	-	-	111 411	(111 411)	-	(111 411)	65 116
6310 Initiative diabète autochtone	83 390	83 390	-	-	-	119 194	119 194	375 789	(256 595)	-	(256 595)	(22 966)
6320 Moteskino	-	-	-	-	-	39 462	39 462	11 543	27 919	-	27 919	-
6410 Stratégie V.I.H. - Sida	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(2 075)
6420 V.H.C.	-	-	-	-	-	155 788	155 788	161 524	(5 736)	-	(5 736)	110 803
6510 Santé - Salaires infirmiers (ères)	1 511 604	1 511 604	-	-	-	2 294 090	2 294 090	2 429 061	(134 971)	-	(134 971)	(148 614)
6610 Soins à domicile	-	486 540	(486 540)	-	-	348 453	348 453	348 453	-	-	-	-
6710 Santé - RSC	126 030	126 032	(2)	-	-	133 705	133 705	42 051	91 654	-	91 654	80 527
6720 Hygiène du milieu	11 462	11 462	-	-	-	11 462	11 462	11 341	121	-	121	11 798
6910 Transport médical	2 158 500	2 038 500	120 000	-	-	2 621 500	2 621 500	2 789 214	(167 714)	(187 788)	(355 502)	(608 325)
	7 120 842	7 863 436	(742 594)	657 363	(78 437)	9 409 910	9 988 835	9 729 756	259 079	(512 164)	(253 085)	(144 917)

	Budget		Excédent (déficit)	S.A.C. (E.T.F.)	Revenus			Dépenses Totales	Excédent (déficit) courant	Affectations	Excédent (déficit) financement	Excédent (déficit) 2018
	Revenus	Dépenses			Revenus reportés	Autres	Total					
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Sous-total	45 588 576	44 812 198	776 378	33 230 340	(4 301 855)	27 339 656	56 268 141	50 442 400	5 825 741	(5 095 030)	730 712	9 753 200
Contributions Inter-services	-	-	-	-	-	(558 171)	(558 171)	(558 171)	-	-	-	-
Revenus de gestion	-	-	-	-	-	(2 389 296)	(2 389 296)	(2 389 296)	-	-	-	-
Revenus de transfert relatifs aux Immobilisations	-	-	-	-	-	(4 354 351)	(4 354 351)	-	(4 354 351)	-	(4 354 351)	(5 893 108)
Total - fonds de fonctionnement	45 588 576	44 812 198	776 378	33 230 340	(4 301 855)	20 037 838	48 966 323	47 494 933	1 471 390	(5 095 030)	(3 623 639)	3 860 092
Fonds d'immobilisations												
Revenus de transfert relatifs aux Immobilisations	-	-	-	-	-	4 354 351	4 354 351	-	4 354 351	-	4 354 351	5 893 108
Amortissement des immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-	-	2 240 793	(2 240 793)	2 240 793	-	(2 147 703)
Total - Fonds d'immobilisations	-	-	-	-	-	4 354 351	4 354 351	2 240 793	2 113 558	2 240 793	4 354 351	3 745 405
Fonds autonomes												
Quote-part dans les résultats des entreprises commerciales	-	-	-	-	-	650 841	650 841	-	650 841	-	650 841	1 376 528
Revenus de fonds de bande	-	-	-	-	-	45 505	45 505	-	45 505	-	45 505	35 140
Total - Fonds autonomes	-	-	-	-	-	696 346	696 346	-	696 346	-	696 346	1 411 668
Autre fonds												
Fonds d'habitation	-	-	-	-	-	1 389 982	1 389 982	1 592 634	(202 652)	-	(202 652)	19 118
Total - Autre fonds	-	-	-	-	-	1 389 982	1 389 982	-	(202 652)	-	(202 652)	19 118
Grand total	45 588 576	44 812 198	776 378	33 230 340	(4 301 855)	26 478 517	55 407 002	49 735 726	4 078 642	(2 854 237)	1 224 406	9 036 283